

DE QUELQUES DANGERS DES MODÈLES
« WORD AND PROCESSES » :
LES 21 RÈGLES « MORPHOPHONOLOGIQUES »
DE *THE VERB MORPHOLOGY OF MORI* DE BARSEL (1994)¹

RÉSUMÉ. — *En l'absence d'une morphématique rigoureusement saussurienne et « jusqu'au-bout-iste », pistant la distribution du sens dans la forme jusque dans les « plus petits » atomes de sens et de forme, les morphologies se réclamant ouvertement ou non d'un modèle ou d'un autre de style « Word and processes » font courir de grands dangers aux systèmes des langues, particulièrement aux langues peu ou non décrites de type plus ou moins « exotique », et aux langues agglutinantes caractérisées précisément par leur « transparence » (Dressler, Gleason). Entre autres, tout paradigme A vs B peut être décrit, sans faute, par des règles A > B /telles ou telles conditions..., mais, outre que de telles règles escamotent le plus souvent le problème du choix de A ou de B comme forme de base (Hagège), elles ont pour effet de désarticuler le paradigme et d'occulter la structuration des signifiés : non seulement elles ne constituent par elles-mêmes en rien une « interprétation », mais elles risquent de bloquer tout rapprochement de langue à langue et de masquer la parenté de marques et de systèmes même proches. Cela n'implique nullement que les modèles « Word and processes » n'aient rien à nous apprendre sur l'acquisition et l'apprentissage de la morphologie, sur le renouvellement des systèmes en diachronie, ni sur le fonctionnement en synchronie des systèmes caractéristiques des langues de type flexionnel, dont des morphologies « agglutinocentriques » comme celles de Martinet ou de Pike ne peuvent rendre compte de manière réaliste.*

1. Cet article reprend le texte d'une communication prévue pour la Journée d'études de la Société de Linguistique de Paris sur la morphologie, organisée par J. François le 19 janvier 2008, communication que je n'ai pu donner à cause d'un planning trop chargé. On trouvera les Actes de cette journée dans le volume XVII des *MSL* ; par son sujet, ma communication, ainsi que celle de L. Léonard de P. Samvelian que l'on trouvera également dans le présent volume du *BSL* sous la forme de deux articles séparés, entrerait mal dans une thématique qui avait due être resserrée sur la morphologie dérivationnelle. Ainsi, ce *BSL* 2008 sera, comme les *MSL* 2008, très morphologique.

Je tiens à remercier A. Crespin et J. François pour leur traduction de mon résumé — une fois de plus.

Introduction : « Can you read a grammar ? »

Cet article sera placé sous le signe de la question posée par Bloomfield au jeune Hockett et rapportée par ce dernier dans *A Leonard Bloomfield Anthology*² : « Can you read a grammar ? » — « savez-vous lire une grammaire ? » Le linguiste généraliste — comparatiste, typologue, etc. — est obligé de lire des grammaires (et autres outils de grammatisation³ des langues). On peut même dire que c'est sa seule source. Faire croire que l'on peut travailler de première main sur un nombre suffisamment grand de langues relève de l'esbrouffe ou de l'illusion. Certes un généraliste peut être aussi un homme de terrain, éventuellement de plusieurs terrains ; et avoir l'expérience du recueil des données sur le terrain est sans doute fort utile et éviterait peut-être certaines bévues des généralistes qui voient trop la réalité à travers le prisme simplificateur d'idées préconçues, mais « faire du terrain » ne peut être érigé en épreuve initiatique, qui relèverait comme dans une épiphanie la réalité des langues. Un terrain est limité, il n'est pas vierge et le linguiste non plus ; quand il croit l'être, c'est seulement le signe d'un manque d'explicitation des cadres de sa pensée⁴. Le linguiste, même spécialiste d'une langue particulière, même spécialiste d'une langue non décrite précédemment, doit savoir lire les grammaires, il doit donc apprendre à les lire.

Savoir lire les grammaires, c'est en fait toujours les réécrire, les recomposer dans quelque mesure. Elles ne sont jamais utilisables tel quel. Nous nous sommes déjà livré à ce genre d'exercice sur une grande échelle dans nos *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*⁵, qui prennent comme source presque exclusive la *Palauan Reference Grammar* de L. S. Josephs⁶. Nous renouvellerons ici l'exercice à propos des 21 règles morphophonologiques (« morphophonemic

2. Hockett 1970, p. 541. Elle est mise en exergue par J.-P. Chambon et R. Davidsdottir à leur article « Approche de la déclinaison des substantifs en ancien français : de Moignet à Skårup (lecture critique et suggestions) » (Chambon et Davidsdottir 2007, p. 173).

3. Auroux 1994.

4. On profitera aussi de l'occasion pour s'opposer à l'idée qui a été très en vogue pendant longtemps selon laquelle une certaine virginité théorique et une ignorance systématique des données déjà rassemblées sur des langues voisines étaient un prérequis pour la « découverte » des langues encore non décrites : si les descriptions de langues encore non décrites doivent effectivement prendre la langue en elle-même et éviter absolument tout point de vue différentiel, on doit connaître les caractéristiques de la famille, sinon du sous-groupe, à laquelle elle appartient, les faits ne prenant bien souvent leur sens que replacés dans un type de système défini et on doit, comme je l'écrivais dès Lemaréchal 1991, pour ce qui nous occupe ici « décrire les langues austronésiennes à l'australonésienne ».

5. Lemaréchal 1991.

6. Josephs 1975 ; cf. Josephs 1994 pour le compte rendu de Lemaréchal 1991.

rules ») proposées par Linda A. Barsel dans sa monographie intitulée *The verb morphology of Mori. Sulawesi*.

Nous partirons du principe que les faits y sont correctement établis et que ces vingt et une règles permettent effectivement d'engendrer les bonnes formes et seulement celles-là. Le problème n'est pas là. Nous soutiendrons en revanche que les règles proposées, qui adoptent d'emblée une approche de type « Word and processes » dans le style de l'époque⁷, 1) mêlent des phénomènes relevant de domaines différents, phonologie de la démarcation, morphophonologie proprement dite, mais aussi morphologie, sinon morphosyntaxe, 2) peuvent aller jusqu'à occulter le fonctionnement réel du système de la langue, ce qui peut même 3) empêcher d'opérer certains rapprochements pourtant évidents entre les phénomènes du mori et ceux d'autres langues de la même famille, éventuellement très proches.

Il n'est évidemment pas question ici de soutenir qu'il n'y a pas de place pour une morphophonologie entre phonologie et morphologie, encore moins qu'il n'y a pas de place ni pour une morphophonologie ni pour une morphologie entre phonologie et syntaxe, comme on a pu le soutenir à diverses époques et dans différentes écoles.

1. Les 21 règles morphophonologiques du mori selon Barsel 1994

Linda S. Barsel⁸ propose 21 règles morphophonologiques (« morphophonemic rules ») pour rendre compte des formes du mori⁹ :

Mp1	N	\Rightarrow	$m / _ p$
	N	\Rightarrow	$n / _ \left\{ \begin{matrix} s \\ t \end{matrix} \right\}$
	N	\Rightarrow	$\eta / _ k$
	N	\Rightarrow	$\emptyset / \text{ailleurs}$

7. On ne manquera pas de dire que le modèle précis dont s'inspire l'auteur, qui écrit au début des années 90, est aujourd'hui périmé ou, au moins, dépassé. Certes, mais les défauts intrinsèques de l'ensemble des modèles de style « Word and processes », qui consistent à se substituer à une morphématique systématique et à partir, quel que soit le type de langues, de mots pour en dériver d'autres mots, demeurent — ce qui ne veut pas dire que la formation ou le renouvellement des mots ne prennent jamais ce chemin (voir plus loin).

8. Barsel 1994, p. 20-25. Nous reprendrons ses exemples et ses traductions ; le mot à mot en revanche a été établi par nos soins.

Abréviations : V = vowel, C = consonant, \Rightarrow = becomes, p = prefix, vs = verb stem, C_v = voiceless consonant, + = morphem boundary, # = word boundary, vb = verb basis, monosyllredup = monosyllabic reduplication, dm = demonstrative, suff = suffix.

9. Langue parlée à Sulawesi « at the neck of the southeastern peninsula », par 15000 locuteurs, classée : « WMP, Sulawesi, Bungku-Mori, Mori », par Grimes et al., in Tryon 1995, I/1, p. 215.

Mp2	N	\Rightarrow	$\emptyset / [_]_p + [C_{-v}VNC_{-v}]_{vs}$
Mp3	N	\Rightarrow	$\emptyset / [C_{-v}VNC_{-v}]_{vs} + [_]_p +$
Mp4	N	\Rightarrow	$\emptyset / \# [N]_p + [_]_p$
Mp5	V	\Rightarrow	$VV / \# [C_{-}(N)(C)V]_{vb}$
Mp6	a	\Rightarrow	$o / [(N)_]_{\text{monosyllredup}} + (N)CV$
opt Mp7	e	\Rightarrow	$o / [(N)_]_{\text{monosyllredup}} + (N)CV$
opt Mp8	\emptyset	\Rightarrow	$? / \# _ V$
opt Mp9	\emptyset	\Rightarrow	$i / \# _ \left\{ \begin{array}{l} o \\ a \end{array} \right\} (N) \left\{ \begin{array}{l} \# \\ + \end{array} \right\}$
Mp10	$\left\{ \begin{array}{l} i \\ u \\ o \end{array} \right\}$	\Rightarrow	$\emptyset / _ \# \left\{ \begin{array}{l} i \\ u \end{array} \right\}$
Mp11	$\left\{ \begin{array}{l} a \\ o \end{array} \right\}$	\Rightarrow	$\emptyset / V \# _$
Mp12	a	\Rightarrow	$\# / \# [_]_{dm} + [\text{affix}]$
Mp13	um	\Rightarrow	$\emptyset / _ + [C_{\text{labiale}}]_{vs}$
Mp14	um	\Rightarrow	$\emptyset / \text{prefix/infix} + [C + _ + V]_{vb}$
Mp15	um	\Rightarrow	$\emptyset / \# [_]_{vb} \# [_]_{vb-Subject}$
Mp16	P	\Rightarrow	$p / \text{prefix/infix} + _$
Mp17	P	\Rightarrow	$m / \# _$
Mp18	$CV(N)$	\Rightarrow	$\emptyset / (\text{haplogologie entre deux préfixes en } ku/o \text{ ou } pu/o^{10})$
Mp19	CV	\Rightarrow	$\emptyset / \# mV(N)_mV$
Mp20	k	\Rightarrow	$p / [(...)C_{\text{vélaire}}...]_{vs} + [_i]_{\text{suff}}$
Mp21	p	\Rightarrow	$k / [(...)C_{\text{labiale}}...]_{vs} + [_iki]_{\text{suff}}$

2. Des règles hétérogènes

Première constatation : les règles rassemblées dans ce listing sont hétérogènes et, entre autres, mettent sur le même plan phonologie des phonèmes en contact, morphophonologie, morphologie et marquage morphosyntaxique. Seconde constatation : pour tout « connaisseur »¹¹ des langues austronésiennes — en tous cas, de ce type : en l'occurrence, une langue du sud de Sulawesi (Célèbes) très proche de langues comme le wolio¹², le tukang besi¹³ ou l'uma¹⁴ —, figurent, dans ce listing, des règles touchant des traits qui sont tout à fait caractéristiques

10. Cf. pour le détail, Barsel, p. 24.

11. Cf. note 4.

12. Cf. Anceaux 1988.

13. Cf. Donohue 1999.

14. Cf. Esser 1964.

des systèmes morphosyntaxiques de ces langues et qui se trouvent complètement occultés du fait de la procédure de description de style « word and processes » adoptée.

Les règles Mp1 à 4, qui sont des règles de samdhi et de dissimilation, sont parfaitement à leur place parmi des règles morphophonologiques¹⁵, mais, même dans ce cas, la notion de morphophonologie prend des valeurs différentes :

Mp1	<i>N</i>	⇒	<i>m</i> / $_p$
	<i>N</i>	⇒	<i>n</i> / $_ \left\{ \begin{matrix} s \\ t \end{matrix} \right\}$
	<i>N</i>	⇒	<i>ŋ</i> / $_k$
	<i>N</i>	⇒	∅ / ailleurs
Mp2	<i>N</i>	⇒	∅ / $[_]_p + [C_{-v}VNC_{-v}]_{vs}$
Mp3	<i>N</i>	⇒	∅ / $[C_{-v}VNC_{-v}]_{vs} + [_]_p +$
Mp4	<i>N</i>	⇒	∅ / # $[N]_p + [_]_p$

Les quatre règles concernent la réalisation de /N/, mais la règle Mp1 est de nature différente des règles Mp2 à Mp4 et rassemble elle-même des règles de nature différente. Elle décrit, d'une part, les différentes réalisations de la nasale homorganique /N/ en termes de lieu d'articulation (lignes 1 à 3) et, d'autre part, la réalisation vs non-réalisation (effacement) de ce /N/ selon que la consonne qui suit est non voisée vs voisée (ligne 4 de Mp1) :

Mp1	<i>nana'ote arau wela</i>	<i>mobe</i>	<i>wiwi -no</i>
		(<i>PoN- bee -o</i>)	
	child that always	GalTr stretch Obj3sg lip	Poss3sg
	« that child is always sticking out his (lower) lip » (Barsel, p. 20)		
vs	<i>nana'ote arau wela</i>	<i>mompee</i>	<i>boo -no</i>
		(<i>PoN- pee -o</i>)	
	child that always	GalTr tighten Obj3sg waistband	Poss3sg
	« that child is always tightening his waistband » (ibid.)		

Les règles Mp2 à 4 sont des règles de dissimilation de /N/ à conditionnement purement phonologique, dans les limites du mot :

Mp2	<i>asinsino</i>	(< <i>aN-</i>	<i>sinsi -no</i>)	« on her ring »	(ibid.)
		PrépLoc	ring	Poss3sg	
vs	<i>ansisino</i>	(< <i>aN-</i>	<i>sisi -no</i>)	« on her flower »	(ibid.)
		PrépLoc	flower	Poss3sg	

15. On pourra toutefois se demander si l'exemplification est entièrement neutre et ne cache pas des phénomènes plus morphologiques que morphophonologiques : préfixes verbaux issus de **(p-)aN-* pour Mp1, préposition *aN* (< **an*) en Mp2 et « Linker » *-N-* (< **na*) pour Mp3 et 4.

- Mp3 *konsokonau* (< *konso* -N- *konau*) « sugar palm bud » (ibid.)
 bud LK¹⁶ sugar-palm
- vs *leweŋkonau* (< *lewe* -N- *konau*) « sugar plam leaf » (ibid.)
 leaf LK sugar-palm
- Mp4 *mompasikita'aku* *mia*
 (*PoN-* *pasi* -N- <*PoN* -*kita*>-'*aku*)
 GalTr Unintent LK GalTr see Suj1sg person
 « I accidentally saw some people » (ibid., p. 21)
- vs *kupasihkita'ira* *mia arau*
 (*ku* -*um*₂- *pasi-* N- <*PoN* -*kita*>-'*ira*)
 Suj1sg SpécTr¹⁷ Unintent LK GalTr see Obj3pl person that
 « I accidentally saw those people » (ibid.)¹⁸

Entre Mp1 et Mp2 à 4, le rapport entre le phonème altéré (ou spécifié) et le phonème conditionnant est différent, et le niveau n'est pas le même non plus : Mp1 concerne la phonologie de contact interne au mot (samdhi interne) et Mp2 à 4 la phonologie globale du mot¹⁹. Ces règles sont d'abord phonologiques, mais dans la mesure où elles concernent des frontières et des profondeurs de frontières, c'est-à-dire des degrés différents d'étrécissement de lien elles relèvent, dans cette mesure même, selon nous, du marquage syntaxique (voir plus loin).

3. Les modèles « Word and processes » et la désarticulation des paradigmes

Mais se cachent aussi parmi les vingt et une règles présentées comme morphophonologiques des règles mettant en jeu des morphèmes

16. NB : LK = « linker ».

17. NB : SpécTr= « specific transitive ».

18. On observera, par parenthèse (dans la mesure où cette remarque ne concerne pas seulement la règle en cause ici), que l'analyse donnée est très loin de la réalité : dans *mompasikita*, *m-* est la marque d'AF (allomorphe -*um*/*m-*), -*oN-* est la marque correspondant à la valeur glosée « Général Transitive » indiquant ici l'indéfinitude de *mia*, elle est mise en facteur commun pour les deux verbes (composition ?) liés par -N- (cf. tagalog *na* dans des structures proches des constructions sérielles) ; l'absence de -*oN-* (*poN-* dans l'analyse de Barsel) dans *ku-pasihkita* est due au caractère défini de *mia arau* (le trait « Spécific transitive » est lui aussi mis en facteur commun pour les deux), l'absence de -*um-* est décrite par la Mp14 : rien de morphophonologique ici comme on le verra.

19. A ce sujet, la préposition *aN* a-t-elle un comportement identique, en termes de cliticité/affinité/légèreté, à celui de préfixes comme -*oN-* et du « Linker » (morphème de liaison entre termes de composé) ?

distincts, ayant les caractéristiques du signe saussurien. Ainsi la règle Mp13 :

Mp13 *um* ⇒ ∅ / [_] + [C_{labiale}]_{vs}

est placée sur le même plan que la règle Mp14 :

Mp14 *um* ⇒ ∅ / prefix/infix + C + [_ +V]_{vb}

Or, la règle Mp13 est bien une règle morphophonologique (effacement phonologiquement conditionné dans les limites du mot, dépendant du trait ±labial) :

Mp13 *aku-basao* *wunta -no*²⁰
 (-*um*₂- *basa -o*)
 SujFut1sg SpécTr read Obj3sg letter Poss3sg
 « I'm going to read his letter »

vs *aku-um-oliw-o* *wunta-no*
 (-*um*₂- *oliwi -o*)
 Fut1sg SpécTr send Obj3sg letter Poss3sg
 « I'm going to send his letter »

mais non la règle Mp14 :

Mp14 *napo ilako ana -no*
 (i- *-um*₁- *lako*)
 not-yet Suj3sg VIntr go child Poss3sg
 « her child hasn't gone yet »

vs *lumako ana -no*
 (-*um*₁- *lako -o*)
 VIntr go Suj3sg child Poss3sg
 « her child went »

20. Il nous semble que la notation adoptée par Barsel des formes verbales à « Future Personal Pronoun » (1sg *aku*) est inexacte ou trompeuse, et traduit peut-être un certain flou entre « préfixe » et « proclitique » : le « - » qui sépare le « Future Personal Pronoun » pourrait faire croire qu'il s'agit d'un « Personal Affixes », ce qui ôterait sa validité à la règle suivante, Mp14. L'auteur distingue bien, et à juste titre selon nous, entre plusieurs séries de « Personal Pronouns » (p. 43-45, dont nos « Future Personal Pronouns », p. 43) et six séries de « Personal Affixes » (p. 57-62), dont les Préfixes Sujets (selon Barsel, ou Agents ?) tel que le *ku-* 1sg apparaissant dans les exemples illustrant Mp14. Où placer les « Future Personal Pronouns » ? Ils semblent bien avoir un statut intermédiaire, de « proclitique » (?). Le choix d'un exemple avec *aku(-)l-um-ako* en Mp13, qui apparaît dans l'exemple 3.26 (p. 41) *aku-lumako o kueku* « I'm going to go by myself » (*o kueku* « myself »), aurait mieux montré la différence entre les deux types de règles représentés par Mp13 et Mp14.

La règle Mp14 décrit, ou plutôt occulte, un paradigme qui oppose :

formes en *-um-* (et *m-*, cf. Mp16 et 17²¹)
formes en \emptyset

Certes leur apparition est solidaire de celle des Préfixes Personnels (Agents) — ici, *i-* 3sg —, mais cette opposition est une opposition entre Antipassif et constructions ergatives avec agent. Le paradigme est celui, bien connu (des « connaisseurs »), des voix et diathèses en :

Constr. ergative = Préfixe personnel agent ou sujet (ici <i>i-</i> « 3sgSujet »)		}	+ base verbale
Antipassif = <i>-um-</i>			
Passif = <i>-in-</i>			

paradigme, comme on le voit, essentiel à tous les points de vue : au point de vue comparatif — une fois le paradigme désarticulé de la sorte, rien ne permet plus de rapprocher *mori*, *wolio*, *tukang besi*, *uma*, etc., et quid des relations de ce type de système et de celui à « 4 focus » des langues du type du tagalog ? —, aussi bien qu’au point de vue typologique (la langue est-elle accusative, ergative ou autre chose²² ?), etc.

Les règles Mp16 et 17 décrivent exactement le même phénomène (sans signaler ni même remarquer qu’il s’agit du même phénomène), mais, cette fois, pour le « General Transitive » (une détransitivation partielle selon nous²³) en *-oN-* (< **-aN-*)²⁴ :

Mp16	<i>P</i>	⇒	<i>p</i> / prefix/infix + _
Mp17	<i>P</i>	⇒	<i>m</i> / _

Exemples :

Mp16	<i>napo</i>	<i>ipo kaa</i>	<i>ama -no</i>
		(<i>i-</i> <i>PoN-</i> <i>kaa</i>)	
	not-yet	Suj3sg GalTr eat	father Poss3sg
	« his father hasn’t eaten yet »		

21. A décrire comme allomorphe de *-um-* devant *-oN-*.

22. Problème longuement discuté par Donohue pour le *tukang besi*.

23. Comparable à la valeur du *mɛN-* palau, ou du *maN-* ivatan, etc. (cf. Lemaréchal à paraître, chap. I).

24. Du point de vue de la configuration même de la théorie, Mp14 et Mp16-17 obéissent à deux stratégies différentes, sans que cette différence soit explicitée et encore moins justifiée : l’opposition *-um-* vs \emptyset est interne à Mp14, deux règles sont nécessaires pour l’opposition *m-* vs *p-*, le conditionnement [\pm préfixe/infixe] étant pourtant le même ; l’allomorphie *-um-/m-* qui, elle, est bien réelle n’est pas repérée. Par ailleurs, l’italique de *N* des règles Mp1-4 ne recouvre pas pas le même type de situation — n’a pas la même valeur — que l’italique de *P* dans Mp16 et 17.

peut être ainsi réécrit — et décrit exactement — en :

$A \Rightarrow B$ / (conditions)

ou en :

$B \Rightarrow A$ / (conditions')

pour peu qu'on choisisse un point de départ. On y retrouve quelques uns des problèmes épistémologiques congénitaux à la théorie chomskienne dès ses premiers pas, sinon à tout modèle de morphologie de style « Word and processes » même antérieur²⁶ : puisqu'on doit distinguer forme de départ et forme d'arrivée (input vs output), il n'est pas toujours évident de choisir ; or, le problème est loin d'être soulevé à chaque fois, et les réponses sont le plus souvent générales, souvent guidées par le résultat auquel on veut parvenir, souvent purement ethnocentriques — en tous cas le choix induit un biais dès l'input —, quand elles ne sont pas benoîtement justifiées par le sentiment du locuteur comme si celui-ci était un linguiste²⁷. En l'occurrence, pourquoi est-ce la forme en *-um-* qui est prise comme point de départ ?

4. Autres commentaires sur les différentes règles

Nous commenterons quelques autres règles :

* règle 1²⁸ : *-N-* devant sourde vs \emptyset devant sonore : la langue ne présente qu'une seule série d'affixe en *-VN-*, là où beaucoup de langues en ont deux, correspondant à deux valeurs distinctes, qui s'opposent entre autres par le fait que $/N/ + /C/ > /N/$ pour *-aN₋₁* vs $> /NC/$ pour *-aN₋₂*, par exemple ;

* règles 2, 3 et 4²⁹ : il s'agit de dissimilation de $/N/$, mais dans deux contextes où interviennent des préfixes, le risque d'occultation de phénomènes morphologiques et de brouillage des paradigmes est grand, surtout qu'il s'agit, pour l'un d'eux, du comportement du morphème de « General Transitive » (détransitivant **maN-* vs **paN-*) qui met

26. Cf. les réflexions de Y. R. Chao 1968a, pp. 194 sqq. et 1968b.

27. Voir les naïvetés de l'« épilinguistique », souvent dues à ce que le linguiste n'a jamais été confronté à des langues encore non décrites et qui ne sont pas des langues de scolarisation ; sinon, il saurait par exemple qu'un locuteur du kikongo yaleta, brillamment scolarisé dans une autre langue, peut très bien ne pas être capable de repérer le morphème de négation *-ta-* dans une forme verbale négative, alors que *-ta-* est l'unique morphème de négation dans cet état de langue et qu'il n'y interfère ni avec le TAM, ni avec aucune autre indication portée par le mot verbal, et que le caractère négatif d'un énoncé n'est signalé que par l'insertion de ce morphème dans toute forme verbale.

28. Cf. ci-dessus pour l'exemplification.

29. Cf. ci-dessus pour l'exemplification.

* règle 9 : $\pm/i/$ devant /oN/ et /aN/ ; il serait intéressant de connaître les items concernés pour être sûr qu'au moins dans certains cas il ne s'agit pas d'un morphème *i-* en cours d'effacement ou d'obsolescence³⁰ :

$$\text{opt Mp9} \quad \emptyset \quad \Rightarrow \quad \left. \begin{array}{l} \text{? / \#} \\ _ \end{array} \right\} \begin{array}{l} \left. \begin{array}{l} \{o\} \\ \{a\} \end{array} \right\} \text{(N)} \left\{ \begin{array}{l} \# \\ + \end{array} \right.$$

exemple :

opt Mp9 (i)o mokole (NB : o > io ou o)
 ArtNC king
 « a/the king »

* règles 10 et 11 : règles de samdhi externe (donc légitimement assignées à la morphophonologie), d'élision et apocope

$$\text{Mp10} \quad \left. \begin{array}{l} \{i\} \\ \{u\} \\ \{o\} \end{array} \right\} \Rightarrow \emptyset / _ \# \left. \begin{array}{l} \{i\} \\ \{u\} \end{array} \right\}$$

$$\text{Mp11} \quad \left. \begin{array}{l} \{a\} \\ \{o\} \end{array} \right\} \Rightarrow \emptyset / \text{V} \# _$$

exemples :

Mp10 *nahulako* (< *nahi u -um_I- lako*)
 not Suj2sg VIntr go
 « you didn't go »
 'anuninua (< *anu -no i Nua*)
 that Poss3sg ArtNP NP
 « the property of Nua »
 'anuno'inua (< *anu -no inu -a*)
 that Poss3sg drink Nom^o
 « the property of (alcoholic) drinks »

30. On pourrait voir dans cette règle ou, en tous cas, dans l'exemple choisi pour l'illustrer, un argument en faveur de l'étymologie des articles (*a*)ng, (*e*)ng (??, si /e/ > */a/, *i*(ng) (??), *o*(ng) (là où */a/ atone > /o/, ce qui est le cas du mori) d'un certain nombre de langues à partir d'un *yang < *i + *a + *-ng (Reid 2002) : on aurait ici la trace de la disparition — en cours pour ce qui est du mori — du */y/ (ou */i/ initial), tandis que les Personnels Indépendants (lourd) du mori, comme 1sg *oŋkue* (oŋ- + *ku* + -e), garderaient, de leur côté, la trace du */ŋ/ final, conservation qui serait due au fait que, dans ce cas particulier, l'article se trouve intégré à l'intérieur d'un mot. Sur les réserves que nous semble devoir susciter, de manière générale, cette étymologie des articles par *(y)a(ng), et sur une autre étymologie pour le -ŋ- de *oŋkue* (< marque de génitif *n- dans un possessif lourd *n-ku, parallèle au au *m-* du *m-ami* Possessif 1pl apparaissant dans *omami* 1pl de la même série des Personnels Indépendants) cf. Lemaréchal à paraître.

- Mp11 *mia mo'ito rau* (< *mia mo-'ito arau*)
 person Adj black that
 « that black person »
mia mo'ito'aroano (< *mia mo-'ito aroa -no*)
 person Adj black seat-of-emotions Poss3sg
 « that black-hearted person »

Il s'agit donc bien de règles morphophonologiques décrivant des phénomènes conditionnés par des questions de frontières, mais qui, en tant que tels, participent à la signalisation de ces frontières et d'oppositions de degrés d'étroitesse de lien³¹.

* règle 12 : allomorphes, sinon morphèmes, relevant de l'analyse des démonstratifs :

- Mp12 *a* ⇒ # / # []_{dm} + [affix]

exemple :

- Mp12 *raudo mia* (< *arau-do mia*)
 that Poss3pl person
 « there are the people »

* règles 13, 14, 16 et 17³² : descriptions des paradigmes où s'opposent les deux allomorphes *m-* et *-um-* à d'autres préfixes-infixes de diathèse et de voix, ou à son absence dans les formes à préfixe personnel sujet (dans les langues proches, agent) ;

* règle 15 : il peut très bien s'agir d'une règle (morpho-)syntaxique puisque ce qui est jeu, c'est l'enchaînement de deux verbes³³ :

- Mp15 *um* ⇒ Ø / # []_{vb} # []_{vb-Subject}

exemples :

- Mp15 *aku*³⁴ *lako* *kumitao*
 (-*um*₁- *lako*) (-*um*₂- *kita -o*)
 Fut1sg VIntr go SpécTr see Suj3sg
 « I'm going to go to see you » (Barsel, p. 24)

31. Cf. Lemaréchal 2001b.

32. Cf. ci-dessus pour l'exemplification.

33. Dans les langues ergatives, les enchaînements de verbes intransitif et transitif où l'actant unique du verbe intransitif est identique à l'agent du verbe transitif est le lieu d'apparition de formes verbales spéciales dont celles d'antipassif ; on constate que les formes verbales en *-um-* apparaissent fréquemment dans la position de V₂ dans ces langues ; c'est un phénomène de ce genre que la présente règle décrit, de façon fort détournée : forme de V₂ en *-um-* après une forme ou bien encore ergative dans la synchronie même de la langue ou bien qui a dû l'être, sur ce type de situation ambiguë, voir la discussion d'un problème semblable en *tukang besi* chez Donohue 1999.

vs *aku lumako* « I'm going to go » (ibid.)
 (-um₁- lako >)
 Fut1sg VIntr go

* règles 18 et 19 : haplogologie ou paradigme ? puisque ce sont des marques qui sont en jeu :

Mp18 CV(N) ⇒ ∅ / (haplogologie entre deux préfixes en *ku/o* ou *pu/o*³⁵)
 Mp19 CV ⇒ ∅ / # mV(N)_mV

exemples :

Mp18 *mompopopuai* *lauro*
 (C₁V₁C₂V₂- PoN- po- <PoN- puai> -o)
 Mitigated GalTr Caus³⁶ GalTr put-in-sun Suj3sg rattan
 « she unintentionally put the rattan in the sun » (Barsel, p. 25))

Mp19 *mahamahaki* ou *momahaki* *ana -ku*
 opt (C₁V₁C₂V₂-<ma- haki>-o)
 Mitigated Intense sick Suj3sg child Poss1sg
 « my child is a little sick » (ibid.)

* règles 20 et 21 :

Mp20 *k* ⇒ *p* / [(...)_{C_vélaire...}]_{vb} + [-i]_{suff}
 Mp21 *p* ⇒ *k* / [(...)_{C_labiale...}]_{vs} + [-iki]_{suff}

exemples :

Mp20 *nana'ote atuu me'angapi*
 (<Pe₂- 'anga>-ki)
 child that Antipassif grasp Excessif
 « the child grabs everything and anything for no reason » (ibid.)

Mp21 *mepauliki nana'ote ko₁- dei*
 (<pe₂- pau>-piki)
 Antipass talk Arbitrary child Measurative small
 « the baby was talking without a reason » (ibid.)

Il s'agit en synchronie de règles de dissimilation. Toutefois, on n'oublie pas que la /C/ qui apparaît devant les suffixes -(C)i (<*-i RF-LF IRREALIS) et -(C)iki (<*-ak^on, IF-BF-PF de l'objet déplacé IRREALIS renouvelant *-an) pose une série de problèmes, qui ne relèvent pas seulement de l'étymologie et dont la pertinence en synchronie n'a pas été toujours perçue par les descripteurs. On doit se poser

34. Cf. ci-dessus, note 18 sur le « - » à supprimer dans les deux exemples.

35. Cf. pour le détail, Barsel, p. 24.

36. NB : Caus = causatif.

plusieurs questions : 1) n'existe-t-il vraiment pas de cas où deux /C/ s'opposent pour une même base, éventuellement avec une « nuance » de sens ? 2) La /C/ est-elle à rattacher à la base verbale (ancienne /C₃/ des bases en C₁V₁C₂V₂C₃ du PAN) ? 3) Si ce n'est pas le cas, d'où est issue cette /C/³⁷ ?

5. Conclusions

Les vingt et une règles proposées par L. A. Barsel regroupent 1) des règles qui relèvent du marquage de valeurs différentes — que l'on considère que de tels phénomènes relèvent de la morphologie, de la morphosyntaxe, de la grammaire, etc. —, 2) des règles qui dressent un tableau des simples phénomènes d'allomorphie — que l'on veuille ou non limiter la morphologie aux variations du signifiant sans conséquence pour le signifié³⁸ —, 3) des règles qui relèvent de la phonologie sinon de la phonétique de la concaténation, du contact entre phonèmes.

Barsel ne distingue pas entre ces domaines, mais même les approches qui tendent à les distinguer attribuent souvent à des phénomènes mécaniques des éléments qui contribuent effectivement à la distinction entre valeurs différentes et, par conséquent, au marquage même des valeurs. Si on ne cherche pas à déterminer comment le sens se distribue dans la forme jusqu'aux éléments les plus « atomisés » et de sens et de forme³⁹ dans une perspective, de ce point de vue, ultra-saurienne, on n'a aucune chance de les découvrir. Nous croyons qu'il reste beaucoup de « signes » à découvrir, beaucoup de variations du signifiant corrélées à une variation quelconque du signifié⁴⁰.

On peut énoncer la loi suivante : dès que les facteurs conditionnant l'application vs la non-application d'une règle, ou l'apparition ou non d'un phénomène, relèvent de la segmentation (entre mots vs entre morphèmes à l'intérieur d'un mot, etc.), ou font intervenir une différence catégorielle, à plus forte raison une différence fonctionnelle ou sémantique, on doit considérer que cette variation même constitue une des

37. Peut-être de bases verbales (?) comme **(a)ka(n)*, **pa*, etc., anciennement en position de V₂ dans des séries verbales, symétriquement aux **-ka-* et **-pa-*, etc. qui ont produit des préfixes ; cf. Lemaréchal à paraître, chap. V.

38. C'est la position de Martinet 1970 (éd. 1980, p. 106) ; pour son rejet de la morpho(pho)nologie, ibidem, 99-100, rejet repris par Hagège.

39. Cf. Lemaréchal 1999, p. 91-92.

40. D'où l'intérêt, même pour la morphologie, de tout ce qu'on peut placer sous l'expression de « phonologie de laboratoire », mais cela concerne certainement beaucoup d'autres domaines.

marques de ce phénomène. Cela implique que les phénomènes démarcatifs et d'autres phénomènes considérés d'ordinaire comme morphophonologiques sont des marques — des marques intégratives — ; cela veut dire aussi qu'il y a des marques non segmentales et que plusieurs marques peuvent concourir — nous sommes tenté d'écrire : concourent toujours — à la signalisation des valeurs⁴¹.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de place pour une description de type « Word and processes » des phénomènes morphologiques. Il y a au contraire plusieurs domaines où une telle approche, une fois établie une morphématique rigoureuse, est pertinente : l'engendrement des formes et leur évolution en diachronie, ainsi que leur apprentissage, l'engendrement même des formes dans le cas des langues flexionnelles. Seulement, il y a diverses possibilités de fonctionnement « Word and processes », dont certaines ont été mises en avant bien avant l'éclosion et la prétendue formalisation de ces phénomènes, qu'on retrouve derrière des expressions comme « analogie », « formes de fondation », « pression du système », « réanalyse » ou « réinterprétation » de formes et de structures, etc. Aucun des régimes de fonctionnement qui se cachent derrière cette terminologie qui peut paraître redondante ou floue, n'est à exclure et on doit s'attendre à ce que la description synchronique ou diachronique en fournissent des illustrations, illustrations qui permettront de mieux les cerner.

Mais le préalable à ces diverses morphologies, morphologie d'engendrement mécaniques des formes — essentielle pour l'explication de tout phénomène relevant d'une typologie flexionnelle⁴² —, morphologie de l'acquisition, etc., est une bonne morphématique, qui, dans une synchronie donnée, non seulement analyse le segmental jusqu'au bout, mais isole toute modification de la forme susceptible d'être solide d'une modification quelconque de l'information.

On ne décrit pas de la même façon les formes verbales du mori et les quelque 140 classes morphologique de verbes du français⁴³, on ne

41. Sur ce que nous avons appelé « superposition des marques » voir Lemaréchal 1983, 1999. Ainsi, pour le palau, nous avons proposé (Lemaréchal 2001b, pp. 32-33) d'analyser le marquage effectué par l'ensemble des 4 séries de marques personnelles et celle des Personnels indépendants comme résultant de l'opposition entre les bases personnelles (marquage de l'opposition de personnes), entre léger et lourd (opposition entre instanciation minimale des places d'argument et constitution des personnes comme de véritables termes), entre (pro)clitique et affixe (promotion en sujet vs non promotion) et entre antéposition et postposition à la base verbale (opposition entre le premier argument et les autres), c'est-à-dire comme résultant de la superposition de marques segmentales, de marques intégratives (cliticité vs affixalité) et séquentielles (préfixe/proclitique- vs suffixe).

42. Cf. Lemaréchal 2001a.

43. Cf. Isaac 1985 et Swiggers et Van den Eynde 1987.

décrit pas de la même façon le turc et le cree — Gleason⁴⁴ le soulignait déjà. Aucune raison de décrire la morphologie d'une langue agglutinante comme le mori via des règles de style « Word and processes ».

Une bonne description morphématique est un point de départ essentiel pour la description de toute morphologie quel que soit le type de langues, mais la position de cette description morphématique dans cette morphologie varie d'un type de langues à l'autre. La multiplication⁴⁵ de ce qu'on pourrait appeler « accidents de segmentation » — allomorphes, morphèmes à signifiant discontinu, amalgames, zéros divers⁴⁶ — et des classes morphologiques qui en résulte cesse vite d'être « réalistes » dans le cas des langues dites « flexionnelles » ou dans le cas des phénomènes de type flexionnel existant dans des langues qui, pour l'essentiel, ne relèvent pas de ce type. On ne peut analyser les formes des auxiliaires du walmatjarri (langue australienne) comme si c'était du turc⁴⁷ : ces formes constituent un îlot de « flexionalité » multipliant les « flexionalismes » au sein d'une langue plutôt agglutinante⁴⁸. Dans le cas du mori, il s'agit d'une langue presque uniquement agglutinante où il n'apparaît guère de « flexionalismes » que dans le domaine des marques personnelles, domaine où l'on trouve très souvent de tels îlots de « flexionalité » dans les langues par ailleurs agglutinantes.

Alain LEMARÉCHAL
Université de Paris-Sorbonne
EPHE (4ème section), LACITO (CNRS)

Références bibliographiques

- ABEILLÉ Anne et Danielle GODARD, 2004 : « La légèreté en syntaxe » ; Paris : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCIX/1, pp. 69-106.
- ANCEAUX J. C., 1988 : *The Wolio Language*. Dordrecht-Providence : Foris Publications.
- ARONOFF Mark, 1976 : *Word formation in generative grammar*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.

44. Gleason (1967), trad. fr. 1969, pp. 91-99.

45. Dans certaines descriptions inspirées de la « tagmemic » de Pike, par exemple.

46. Cf. Martinet.

47. A propos des règles d'engendrement de la conjugaison des auxiliaires du walmatjarri, cf. Lemaréchal 2001a, p. 51-58, et 1998, pp. 61-91 ; pour une évocation des phénomènes du mordve, cf. également Lemaréchal 2001a. Pour le français, cf., dans une perspective théorique différente, les travaux de Bonami et Boyer 2007, Bonami et al. 2008.

48. Sur les notions de « flexionalismes » et « flexionalité », et la critique des morphologies « agglutinocentriques », voir Lemaréchal 2001a, 1998a, pp. 91-92.

- AUROUX Sylvain, 1994 : *La révolution technologique de la grammatisation. Introduction à l'histoire des sciences du langage*. Liège : Mardaga.
- BARSEL Linda A., 1994 : *The Verb Morphology of Mori, Sulawesi*. Canberra : Pacific Linguistics, The Australian National University (= *Pacific Linguistics*, B – 111).
- BONAMI Olivier et Gilles BOYER, 2007 : « Remarques sur les bases de la conjugaison », in Elisabeth Delais-Roussarie et Laurence Labrune (éds.), *Des sons et des sens*. Paris : Hermès-Sciences, pp. 77-90.
- BONAMI Olivier, Gilles BOYER, Hélène GIRAUDO et Madeleine VOGA, 2008 : « Quels verbes sont irréguliers en français ? » in *Actes du 1er Congrès mondial de Linguistique française*. Paris : Institut de linguistique française, pp. 1511-1523.
- CHAMBON Jean-Pierre et Rosa DAVIDSDOTTIR, 2007 : « Approche de la déclinaison des substantifs en ancien français : de Moignet à Skårup (lecture critique et suggestions) ». Paris : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* CII/1, pp. 173-192.
- CHAO Yuen Ren, 1968a : *A Grammar of Spoken Chinese*. Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press.
- CHAO Yuen Ren, 1968b : *Language and symbolic systems*. Cambridge : Cambridge University Press (trad. fr. Payot).
- DONOHUE Mark, 1999 : *A Grammar of Tukang Besi*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.
- DRESSLER Wolfgang, 1987 : *Leitmotifs in Natural Morphology*, Amsterdam-Philadelphia : Benjamins.
- ESSER S. J., 1964 : *De Uma-taal (West Midden-Celebes)*. *Spraakkunstige schetsen in teksten*. 'S Gravenhage : Martinus Nijhoff.
- FRANÇOIS Jacques, 2009 (éd.) : *Nouvelles tendances en morphologie lexicale*. Paris : Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XVII.
- GLEASON Henry A., 1966 (éd. rév.) : *An Introduction to Descriptive Linguistics*. New York : Holt Rinehart and Winston (trad. fr. 1969 : *Introduction à la linguistique*. Paris : Larousse).
- HAGÈGE Claude, 1976 : *La grammaire générative. Réflexions critiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- HOCKETT Charles F. (éd.), 1970 : *A Leonard Bloomfield Anthology*. Bloomington et Londres : Indiana University Press.
- ISAAC Luc, 1985 : *Calcul de la flexion verbale en français contemporain*. Genève : Librairie Droz.
- JOSEPHS Lewis. S., 1975. *Palauan Reference Grammar*. Honolulu : The University of Hawaii Press.
- JOSEPHS Lewis. S., 1994 : Review article, à propos de Lemaréchal 1991. Honolulu, *Oceanic Linguistics*, 33/1, p. 231-256.
- LEMARÉCHAL Alain, 1983 : « Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques ». Paris : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXVIII/1, pp. 53-76.
- , 1991 : *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*. Paris : Edition du CNRS.
- , 1997 : *Zéro(s)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- , 1998 : *Études de morphologie en f(x,...)*, Louvain-Paris : Peeters.
- , 1999 : « Typologie des relatives et théorie de la relative ». Nanterre : *LINX* n° spécial *Typologie des langues* (Actes du Colloque de 1998).
- , 2001a : « Typologie pré-greenbergienne, morphologie et cognition : « flexionnalismes » et « flexionalité », Nanterre : *LINX* 45, pp. 51-58.
- , 2001b : « Cliticisation vs. autonomisation d'uffixes : genèse des marques de voix et grammaire comparée des langues austronésiennes », in Cl. Muller (éd.), *Clitiques et cliticisations*. Paris, Honoré Champion éditeur, pp. 31-46.

- , 2001c : « Problèmes d'analyse des langues de Formose et grammaire comparée des langues austronésiennes ». Paris : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCVI/1, pp. 419-480.
- , à paraître : *Comparative grammar and typology. Essays in historical grammar of Austronesian languages*. Louvain : Peeters (Orbis Supplementa).
- LÉONARD Léo, 2008 : « Simplicité de la conjugaison mordve ? ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CIII/1, pp. 363-400.
- MARTINET André, 1970 : *Eléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- MORIN Yves-Charles, 1987 : « Remarques sur l'organisation de la flexion des verbes français ». Leuven : *ITL Review of applied linguistics*, 77-78, pp. 13-91.
- NIDA Eugene A., 1949 : *Morphology : the descriptive analysis of words*. Ann Harbour : University of Michigan Press.
- PIKE Kenneth L., 1977 (éd. ronéo 1954-1960, 1967, 2nd éd. 1982) : *Langage in relation to a Unified Theory of Human Behavior*, Summer Institute of Linguistics and the Texas University Press at Arlington (trad. fr. 1995 : PIKE Kenneth L. et Evelyn G. Pike, *L'analyse grammaticale. Introduction à la tagmémique*. Paris : Peeters-SELAF).
- PLÉNAT Marc, 1987 : « Morphologie du passé simple et du participe passé des verbes de l'"autre" conjugaison ». Leuven : *ITL Review of applied linguistics*, 77-78, pp. 93-150.
- SAMVELIAN Pollet, 2008 : « La conjugaison objective en ezra (mordve) : une approche réalisationnelle ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CIII/1, pp. 333-362.
- SWIGGERS Pierre et K. VAN DEN EYNDE (éds.), 1987 : « La morphologie du verbe français ». Leuven : *ITL Review of applied linguistics*, 77-78, pp. 151-251.
- TRYON Darell T. (éd.), 1995 : *Comparative Austronesian Dictionary*. Berlin-New York : Mouton de Gruyter.

ABSTRACT. — *Owing to the absence of a strictly Saussurean morphemics, searching for the meaning scattered in the tiniest atoms of meaning and form, the morphologies dependent, explicitly or not, on a 'word and processes' framework or style seriously endanger the linguistic analysis of languages, especially those which remain more or less, if at all, described, belonging to 'exotic' types, and the agglutinative languages precisely characterized by their 'transparency' (Dressler, Gleason). Any A vs B paradigm can be (impeccably) described by 'A > B / such or such conditions' rules, but such rules usually ignore the problem of the choice of A or B as the base form (Hagège). Moreover they lead one to disarticulate the paradigm and they occult the structure of the significata : far from constituting an 'interpretation' they run the risk of preventing any comparison between languages, masking the relationship between markers and systems however closely related they may be. This does not deny the merits of the 'word and processes' framework dealing with the acquisition and learning of morphology, the renewal of systems in diachrony or, in synchrony, the functioning of systems of languages of the inflectional type, for which 'agglutinocentred' morphologies, like those of Martinet or Pike, fail to account adequately.*

ZUSAMMENFASSUNG. — *Aus Mangel an einer streng Saussure-bezogenen und extremistischen Morphematik, die der Verteilung des Inhalts in der Form bis zu den winzigsten Inhalts- und Formatomen nachspüren würde, gefährden die auf einem Modell der Art « Word and Process » offen oder insgeheim beruhenden Wortbildungslehren die Sprachsysteme, insbesondere die der wenig oder gar nicht beschriebenen Sprachen « exotischer » Art, sowie der agglutinierenden Sprachen, die als « durchsichtig » charakterisiert werden (vgl. Gleason, Dressler). So lässt sich z.B. jedes Paradigma A vs. B fehlerfrei durch Regeln der Art A > B unter diesen und jenen Bedingungen beschreiben. Aber einerseits lassen solche Regeln meistens das Problem der Wahl von A bzw. B als Grundform verschwinden (vgl. Hagège) und andererseits bringen sie das Paradigma in Unordnung und verbergen die Strukturierung der Signifikate : sie sind nicht nur unfähig, eine « Interpretation » aufzurichten, sondern sie laufen Gefahr, jeden Zusammenhang unter Sprachen und die Verwandtschaft auch von nahe liegenden Merkmalen und Systemen zu benebeln. Das bedeutet keineswegs, dass durch die « Word and Process » Modelle darüber nichts zu erfahren ist, wie die Morphologie erworben wird, wie die Systeme sich in der Diachronie erneuern oder wie in der Synchronie Systeme funktionieren, die für den Typ der Flexionssprachen beispielhaft sind und sich mit Hilfe von agglutinationszentrierten Morphologien wie denen von Martinet oder Pike nicht wirklichkeitsnahe darstellen lassen.*